Rapport d'Activité

2015

mission locale
val de lorraine et de Laxou

Le mot du Président

Tout d'abord, nous avons tous une pensée pour Céline GEOFFROY, salariée de la Mission Locale, victime d'un grave accident de la route le mois dernier. Elle se remet doucement de graves blessures et je sais combien elle aurait voulu être parmi nous lors de cette Assemblée Générale. nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Secouée et marquée par des évènements, l'année 2015 a nécessité de la part des acteurs de l'insertion professionnelle, et notamment de la Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou de pouvoir s'adapter à ce contexte, en apportant aux jeunes en difficultés, de façon plus soutenue que jamais, un accompagnement global resserré sous le signe de la confiance, du respect et de la laïcité.

Le Gouvernement a engagé une politique très volontariste et des moyens importants, en proposant de nouvelles mesures en faveur de l'emploi et en mobilisant les acteurs économiques, en premier lieu, les entreprises. En effet, l'implication des entreprises aux côtés des acteurs de l'emploi est cruciale pour améliorer la qualification des jeunes, leur permettant de renforcer leur employabilité et d'accéder à l'emploi.

En 2015, année de la maturité des « Emplois d'Avenir », l'équipe de la Mission Locale épaulée des parrains et en partenariat avec Pôle Emploi et le Conseil Régional, se préoccupe tout particulièrement de la sortie de ces jeunes en Emplois d'Avenir dont les premiers contrats viennent de prendre fin à l'aube de 2016. Ces jeunes vont bénéficier d'un suivi particulier pour rester dans une dynamique active de recherche d'emploi et prendre la mesure de ce qu'ils ont capitalisé au cours de 3 années d'expérience.

2015 est aussi l'année de l'arrivée du logiciel I-MILO, qui ouvre l'ère du « tout numérique » et porte ainsi un coup fatal aux dossiers « papiers ». De nombreux dysfonctionnements pour le transfert des bases de données du logiciel P3 ont engendré des erreurs mécaniques non résolues à ce jour. En l'absence d'une charte de saisie partagée par tous les utilisateurs, et compte tenu des incohérences constatées dans le requêtage des données, la Mission Locale ne peut garantir l'exploitation de sa base actuelle.

Face à la situation de l'emploi des jeunes, la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs nous oriente progressivement vers la Garantie Jeunes, nouveau dispositif d'accompagnement intensif des jeunes non qualifiés et fragilisés, et vers un contrat d'engagement systématique des jeunes en demande d'insertion : l'offre d'accompagnement des jeunes évolue pour apporter une solution à tous, et les moyens vont sortir d'une logique de dispositifs cloisonnés (disparition de l'ANI notamment) pour parvenir à une logique de cadre unique de parcours d'accompagnement, contractualisé pour tous les jeunes en facilitant leurs accès à l'autonomie par l'emploi et la formation.

Il est loin le temps où les Missions Locales étaient de simples laboratoires expérimentaux et disait-on alors éphémères, visant à renouveler les pratiques du travail social : approche globale, accompagnement personnalisé, droit à l' expérimentation. Cette culture nouvelle s'est largement répandue et imprègne aujourd'hui le vaste ensemble des dispositifs d'insertion.

Mais les enjeux ont changé ; les laboratoires sont devenus des institutions placées au cœur des politiques publiques visant l'autonomie des jeunes. Elles sont aujourd'hui évaluées à l'aune de leurs contributions aux résultats attendus et cette contractualisation avec nos financeurs est légitime mais nous souhaitons qu'elle soit élargie à des critères plus qualitatifs ; compter le nombre de contrats signés est bien mais la pression qui s'exerce sur ces chiffres ne doit pas nous détourner d'une appréciation sur la qualité, leur durée, la politique d'intégration des entreprises, la formation et l'évolution professionnelle des jeunes. Elle ne doit pas masquer non plus le travail préparatoire à l'accès à l'emploi qui demeure le cœur de notre métier comme l'atteste ce rapport d'activité.

Un immense merci à tous nos partenaires sans lesquels l'insertion des jeunes serait difficile voire impossible et le sens de notre travail commun éconduit : collaborer ensemble, à partir des projets et des attentes des jeunes, des centres de formation et des employeurs du territoire, a permis de construire et d'adapter les réponses pour chacun.

J'adresse des remerciements tout particulier à l'équipe de la Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou dont l'engagement humain auprès des jeunes garantit la qualité de service public de proximité pour laquelle elle est missionnée.

Gérard LIGER, Président

Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou

Le territoire de la Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou comprend 101 communes qui se regroupent en 5 intercommunalités de communes au 1er janvier 2014 et une commune, Laxou.

La Communauté de Communes du Chardon Lorrain dénombre 30 communes en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et 4 communes recensent des quartiers reconnus prioritaires dans le cadre de la Politique de la Ville : Laxou, Champigneulles, Frouard, Pont-à-Mousson.

La Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou propose des offres de services dédiées aux jeunes de 16 à 25 ans :

- L'accueil et l'information
- L'orientation professionnelle et la préparation à la qualification
- L'accompagnement global renforcé (CIVIS –Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale, PPAE – Parcours Personnalisé d'accès à l'Emploi, accompagnement des jeunes bénéficiaires du RSA, Emplois d'Avenir…)
- Les ateliers et les services dédiés aux jeunes : Atelier de Recherche d'Emploi, parrainage, mobilité, centre de ressources sur les métiers, l'emploi et la formation, actions de mobilisation et prévention santé
- Le développement de partenariat avec les entreprises (alternance, contrats aidés, stages, visites, recrutements collectifs…
- Le développement d'outils spécifiques en réponse aux besoins des jeunes du territoire : actions d'accompagnement soutenues par le FSE : cellule de placement et pour le PLIE du Val de Lorraine : « sécurisation des parcours vers l'emploi
- Les aides individuelles financières : Fonds d'Aide aux Jeunes et aides FIPJ participant à la construction du parcours des jeunes

<u>Chiffres Clés du chômage</u>

Fin Avril 2016, en Meurthe-et-Moselle, le nombre de demandeurs d'emploi tout âge confondu (cat A : recherche d'emploi, sans activité) s'établit à 38 730 –moins 1 % de moins qu'en 2015.
La part des jeunes de moins de 25 ans s'élève à 5860 soit 8 % de moins qu'en 2015.

- 5832 DE cat ABC de moins de 26 ans sur le bassin de Nancy (Marbache inclus jusque Laxou)
- 733 DE cat ABC de moins de 26 ans Bassin de Pont-à-Mousson

Organisation Générale

Les lieux **d'accueil** :

Maison de la Formation
8 rue de la Poterne
54700 PONT-A-MOUSSON

Bâtiment Delta Services
Rue des 4 Eléments
54340 POMPEY

Bâtiment Normandie
Avenue de L'Europe
54520 LAXOU

Les permanences

- Dieulouard— *Laetitia PRUD'HOMME*
- Pagny-sur-Moselle – *Lucile TEDESCO*
- Thiaucourt –*Maud GILLE*
- Champigneulles – *Sandrine RABEAU*
- Nomeny— *Manuelle THOMAS*
- Champ le Bœuf –*Laetitia FAJFER*
- Blénod les PàM— *Laetitia PRUD'HOMME*
- Espace Multi services PAM— *Lucile TEDESCO*
  Procheville

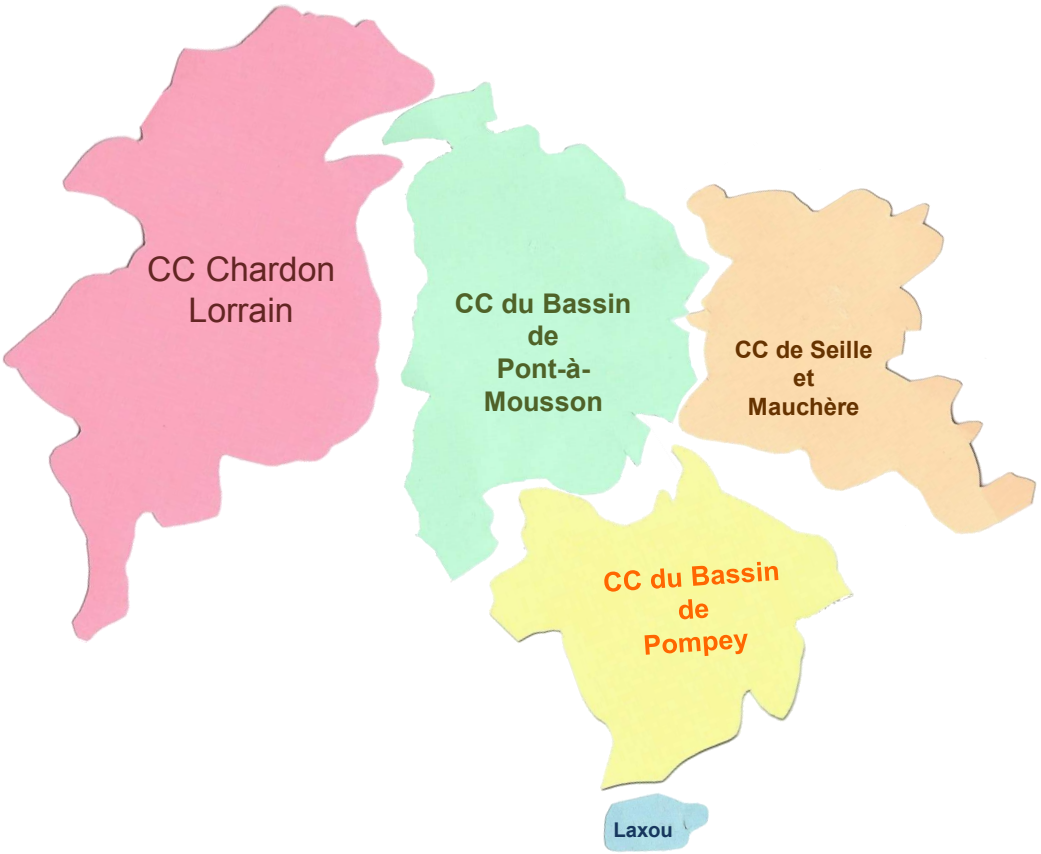

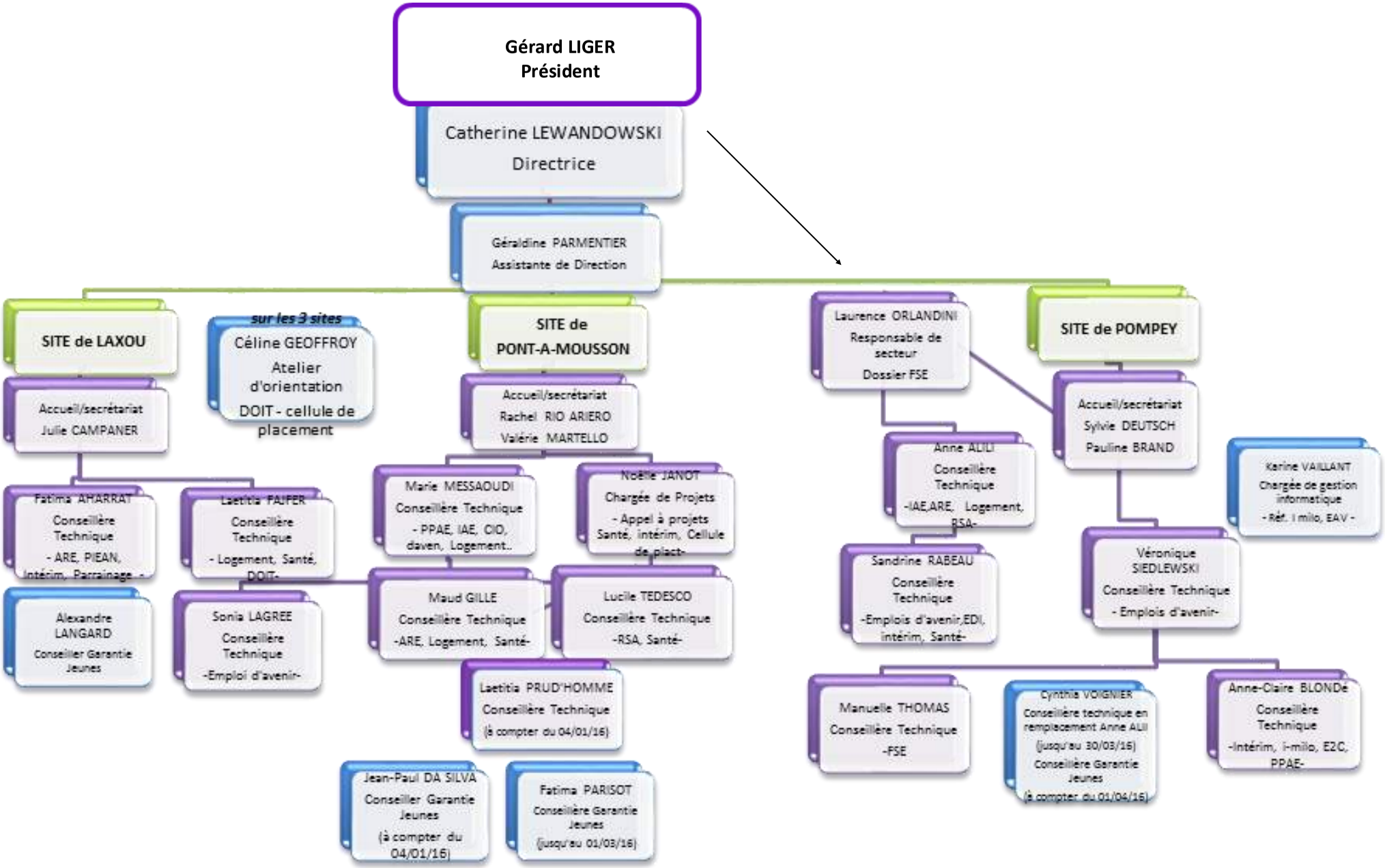
Gérard LIGER
Président
Catherine LEWANDOWSKI
Directrice
Géraldine PARMENTIER
Assistante de Direction
SITE de LAXOU
Accueil/secrétariat
Julie CAMPANER
Fatima AHARRAT
Conseillère Technique
- ARE, PIEAN, Intérim, Parrainage -
Laetitia PAIFER
Conseillère Technique
- Logement, Santé, DOIT-
Alexandre LANGARD
Conseiller Garantie Jeunes
Sonia LAGREE
Conseillère Technique
-Emploi d'avenir-
sur les 3 sites
Céline GEOFFROY
Atelier d'orientation
DOIT - cellule de placement
SITE de PONT-A-MOUSSON
Accueil/secrétariat
Rachel RIO ARIERO
Valérie MARTELLO
Marie MESSAOUDI
Conseillère Technique
- PPAE, IAE, CIO, daven, Logement..
Noëlle JANOT
Chargée de Projets
- Appel à projets Santé, intérim, Cellule de plact-
Maud GILLE
Conseillère Technique
-ARE, Logement, Santé-
Lucile TEDESCO
Conseillère Technique
-RSA, Santé-
Laetitia PRUD'HOMME
Conseillère Technique
(à compter du 04/01/16)
Jean-Paul DA SILVA
Conseiller Garantie Jeunes
(à compter du 04/01/16)
Fatima PARISOT
Conseillère Garantie Jeunes
(jusqu'au 01/03/16)
Laurence ORLANDINI
Responsable de secteur
Dossier FSE
SITE de POMPEY
Accueil/secrétariat
Sylvie DEUTSCH
Pauline BRAND
Anne ALILI
Conseillère Technique
-IAE,ARE, Logement, RSA-
Karine VAILLANT
Chargée de gestion informatique
- Réf. I milo, EAV -
Sandrine RABEAU
Conseillère Technique
-Emplois d'avenir,EDI, intérim, Santé-
Véronique SIEDLEWSKI
Conseillère Technique
- Emplois d'avenir-
Manuelle THOMAS
Conseillère Technique
-FSE
Cynthia VOIGNIER
Conseillère technique en remplacement Anne ALII
(jusqu'au 30/03/16)
Conseillère Garantie Jeunes
(à compter du 01/04/16)
Anne-Claire BLONDé
Conseillère Technique
-Intérim, i-milo, E2C, PPAE-

Répartition géographique

Les bassins de **Pont-à-Mousson et Pompey** représentent à eux deux **72 % du public accueilli** et **69.5 % des nouveaux accueils**.
L'accueil de la ville de **Laxou** stable lui aussi depuis plusieurs années, représente **19 % du public accompagné** par la Mission Locale.

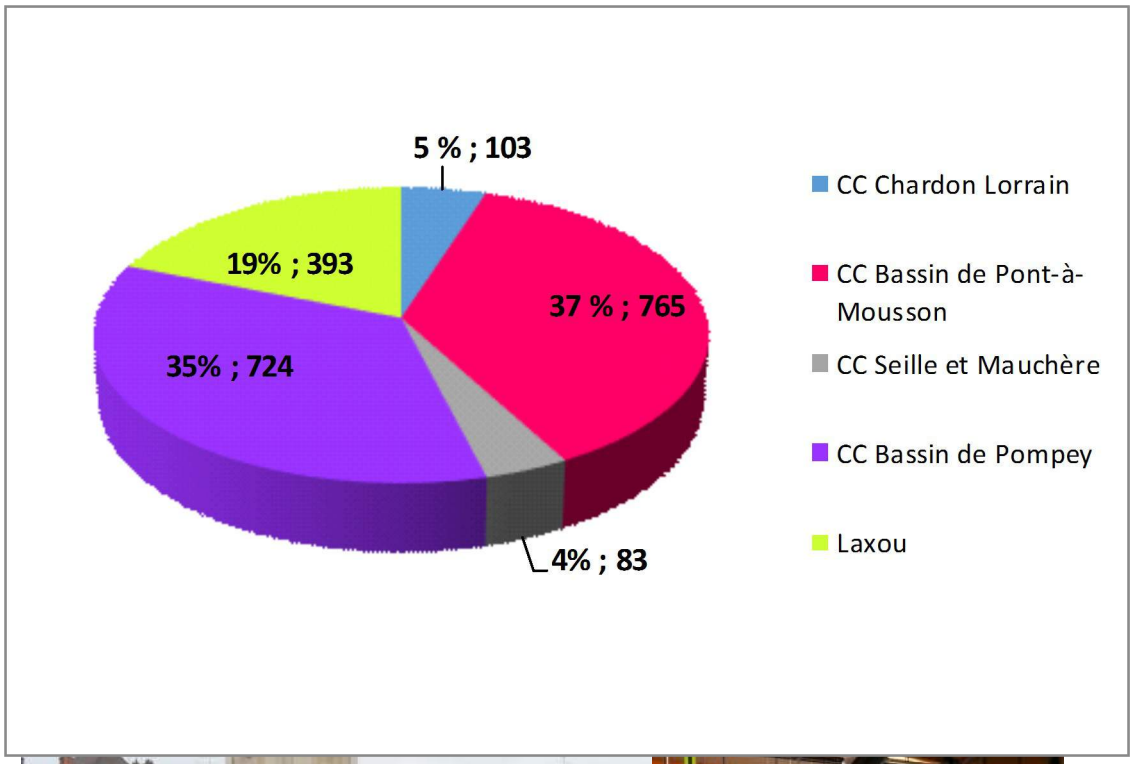

Octobre Rose 2015

Visites Entreprises

Le public accueilli en 2015

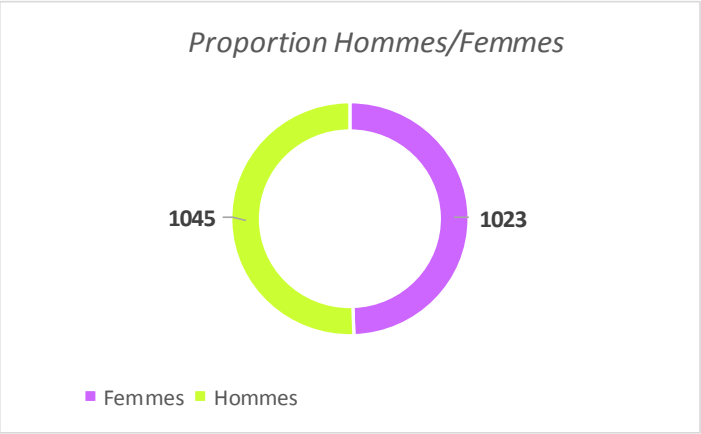

En 2015, la Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou a accueilli

2068 jeunes

Soit une baisse de moins d'1% sur l'accueil de 2014.
Pour autant, l'accueil des nouveaux subit une légère hausse.
Nous comptons 1045 hommes (50.5 %du public) et 1023 femmes (49.5 %).
La répartition Femmes/Hommes reste cette année encore quasiment équitable.

Niveau de qualification
Le niveau V reste majoritaire, mais l'écart avec le niveau IV se réduit chaque année.

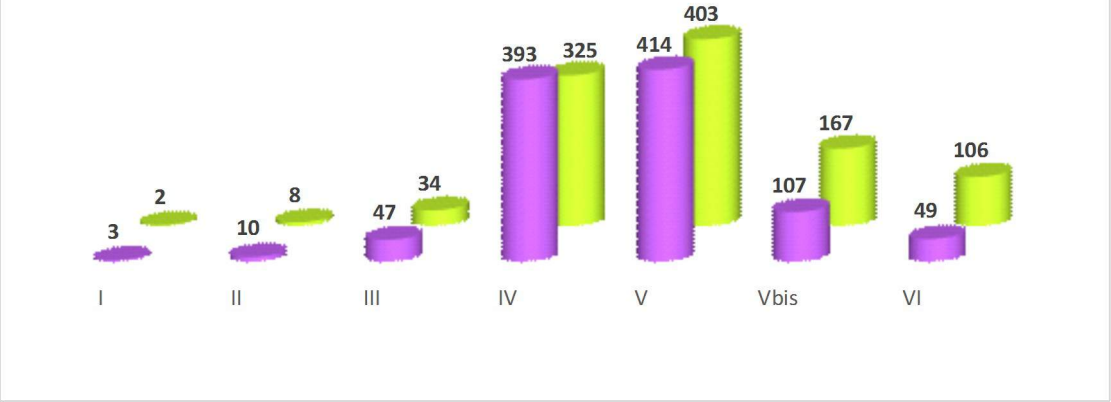

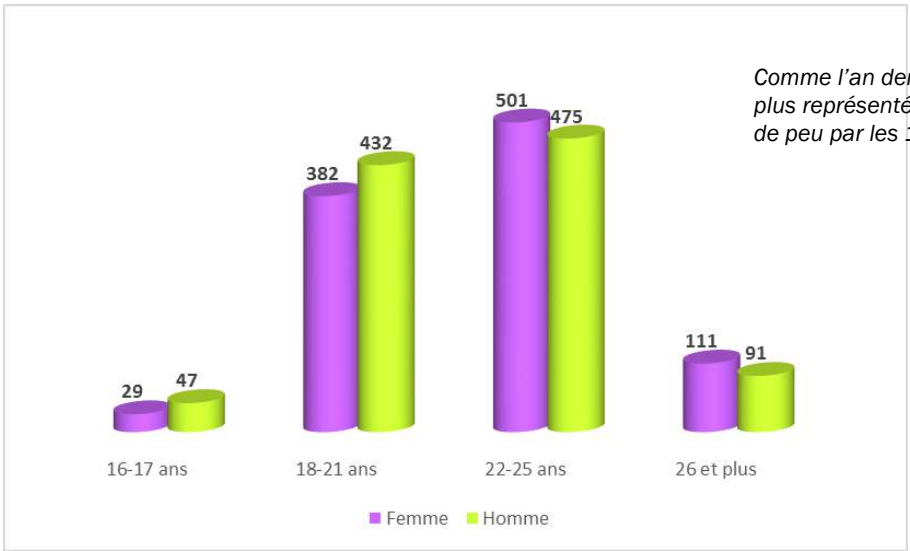

*Comme l'an dernier, **la tranche d'âge** la plus représentée est les 22-25 ans, suivie de peu par les 18-21 ans.*

Les jeunes accueillis pour la première fois en 2015

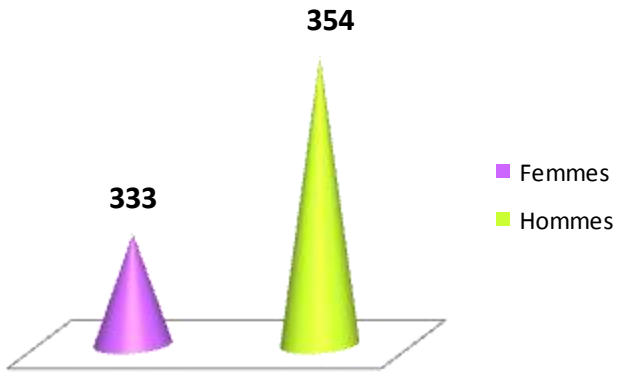

Parmi les **2068 jeunes** suivis par la Mission Locale, **687** ont été accueillis pour la <u>première fois</u>.

Les 18-21 ans sont fortement représentés suivis des 22-25 ans.

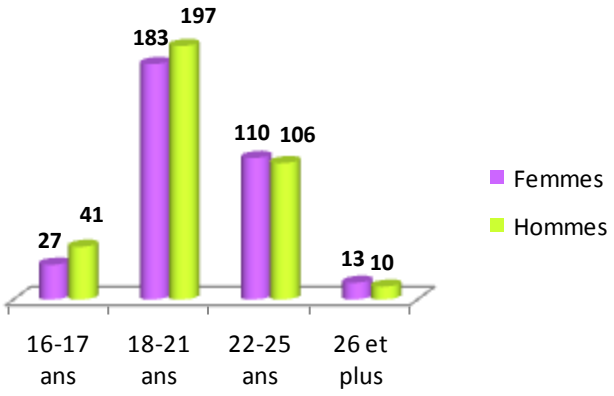

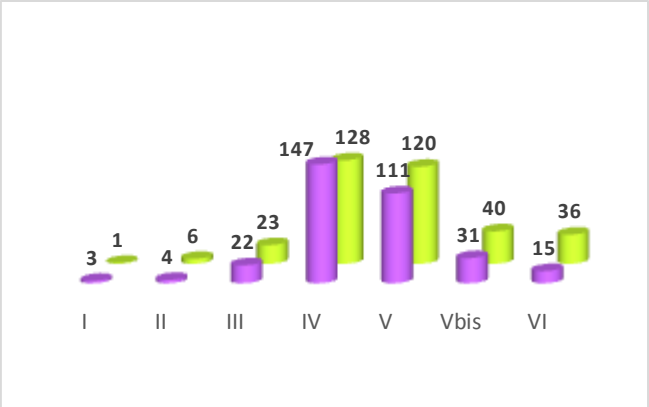

Le public résidant en Quartier Prioritaire de la Ville

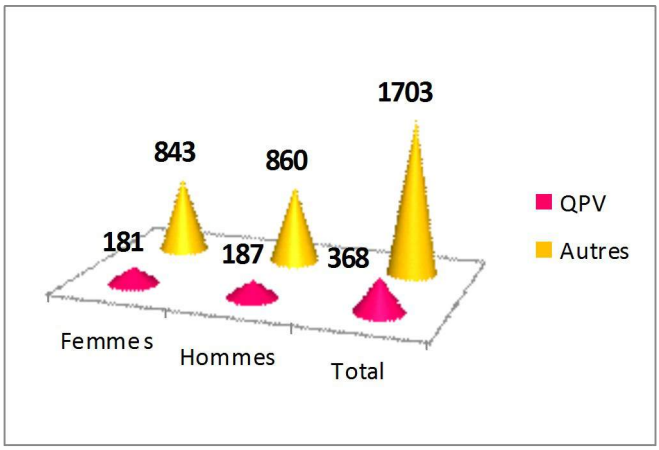

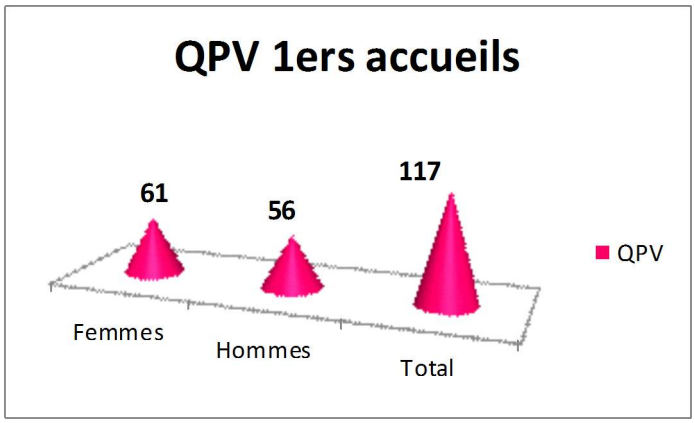

En 2015, **368 jeunes** suivis par la Mission Locale étaient résidants d'un quartier prioritaire, soit 17.7 % des jeunes suivis.
Cette proportion importante des jeunes issus des QPV s'explique par l'implantation des permanences au cœur

L'accès à l'emploi et à la formation

1925 mesures Emploi/formation ont été mobilisées sur l'année 2015.
Elles ont concerné **1083 jeunes**, les hommes en ayant davantage bénéficié (53 % contre 47 %).

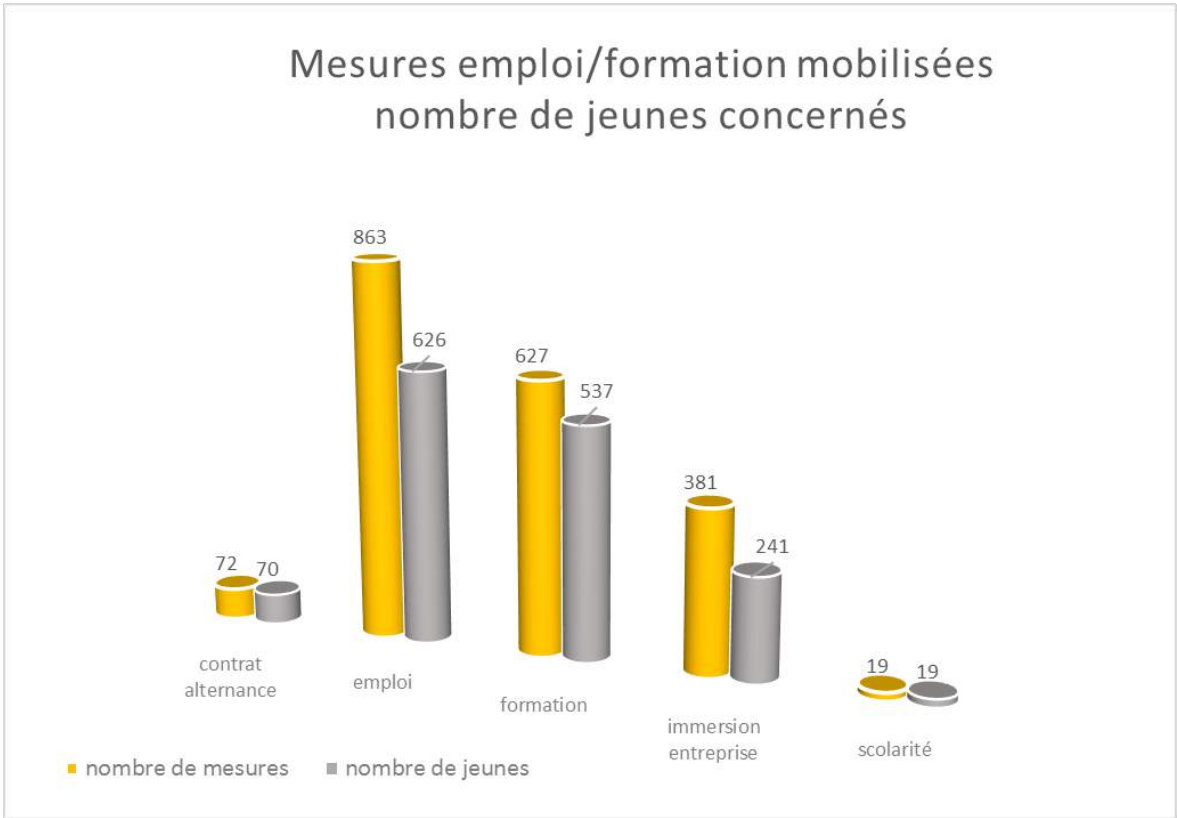

La mobilisation des mesures Emploi domine, suivie des mesures Formation.
L'emploi est la première demande du public dès le premier accueil.
Le conseiller technique travaille à la validation du projet professionnel qui peut être accompagné de la formation, nécessaire à l'employabilité.
L'atelier d'Orientation explique la forte implication dans la Formation, mais c'est aussi un révélateur de l'importance du travail sur le projet professionnel accompli à la Mission Locale.

L'immersion Entreprise est en hausse cette année encore (189 en 2014). Le stage entreprise est un outil très utilisé par l'équipe : il sert non seulement à valider les projets, à confronter les jeunes aux réalités de l'entreprise, mais il est aussi un outil rassurant pour l'employeur avant une intention d'embauche ou quel qu'autre engagement envers le jeune. C'est un outil majeur de la Garantie Jeunes.

1925 situations

1083 jeunes

Les résultats : accès à l'Emploi/Formation

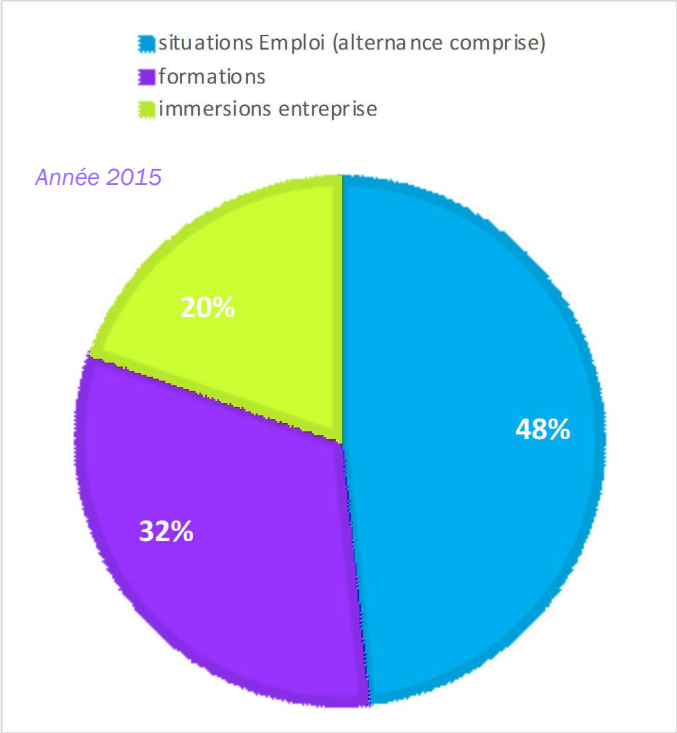

Comparatif situations EMPLOI sur plusieurs années

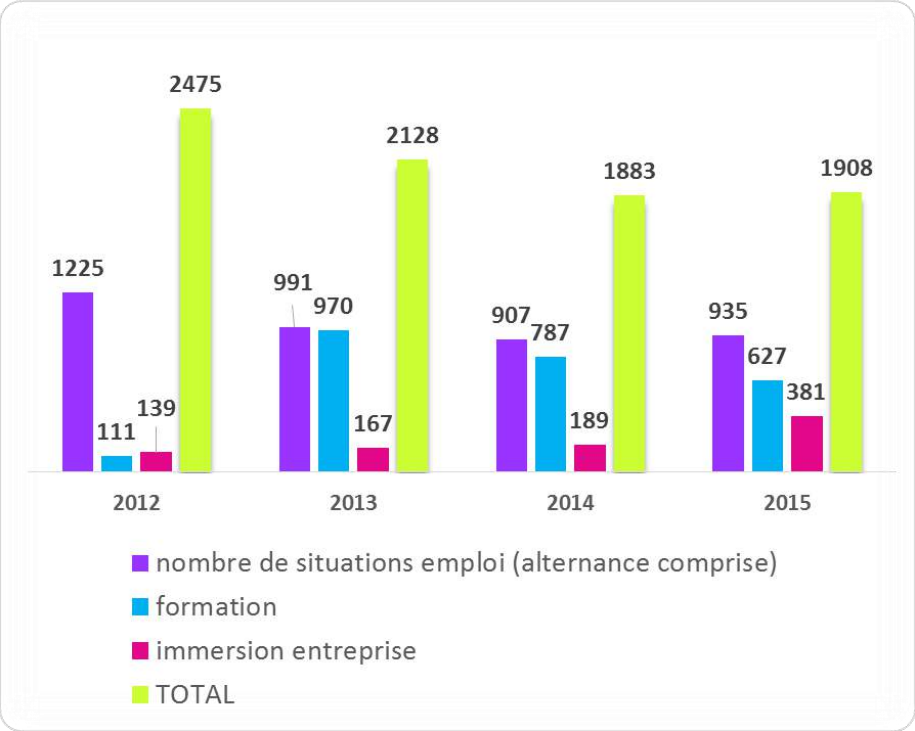

Malgré la situation économique toujours difficile en 2015, nous notons une augmentation des mesures globales mobilisées.

Zoom sur l'emploi en 2015

935 situations Emploi

693 jeunes

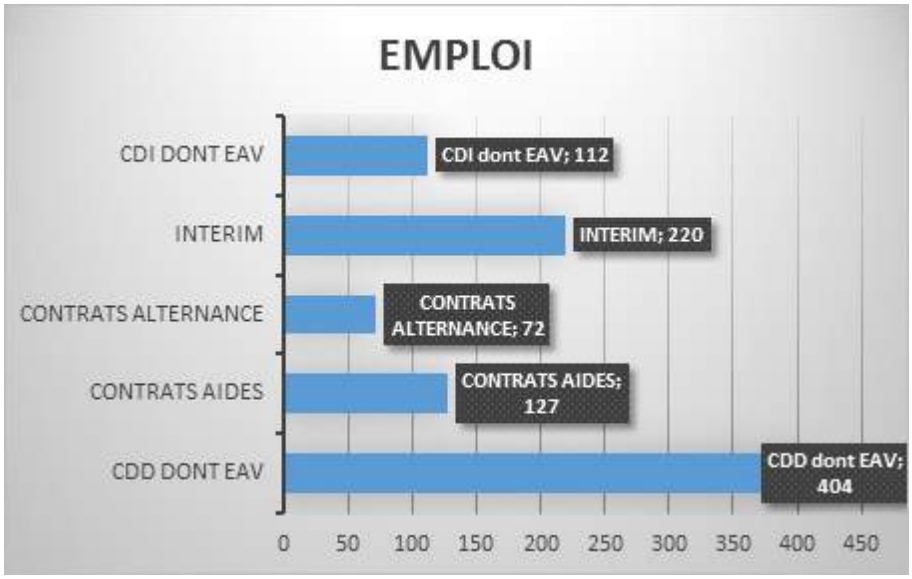

Le nombre de situations Emploi en 2015 est en augmentation (935 situations contre 907 en 2014).
La Mission Locale enregistrait jusqu'à présent une baisse progressive des entrées en Emploi depuis 2012.

Zoom sur la formation en 2015

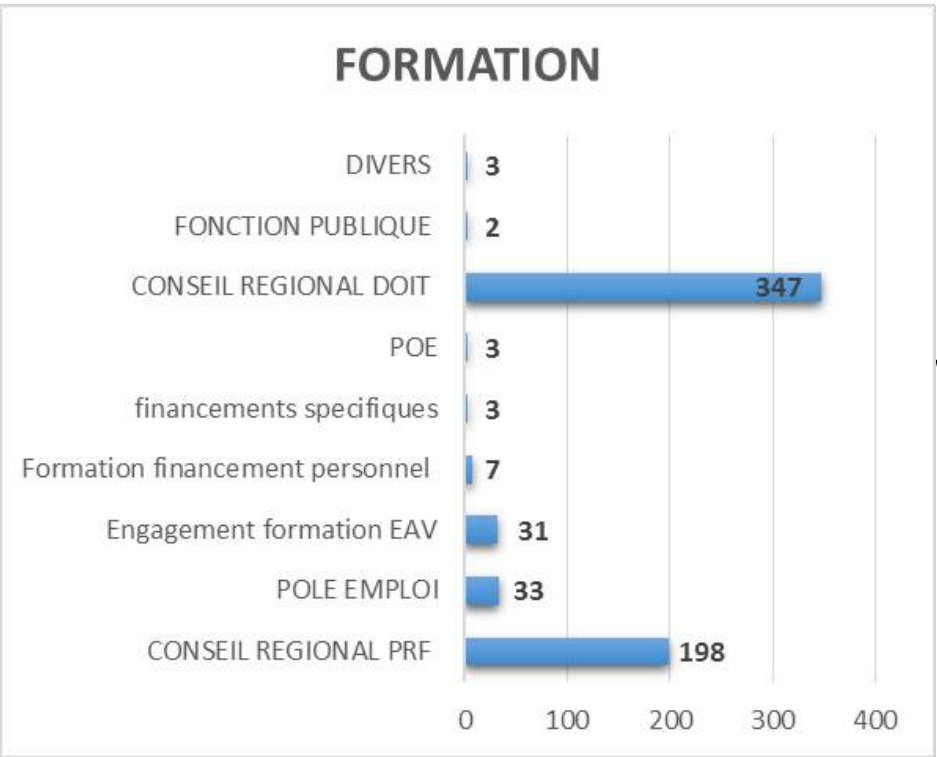

537 jeunes

627 forma-tions

Le secteur de formation le plus convoité et investi est le Commerce suivi des métiers Services à la personne, le bâtiment et le secteur tertiaire.
104 jeunes ont bénéficié dune pré-qualification ou qualification programme Conseil Régional contre 123 en 2014.

L'orientation : l'Atelier DOIT

Financé par le Conseil Régional de Lorraine, l'Atelier DOIT fonctionne au sein de la Mission Locale en collectif et/ou en individuel. Il permet d'aider les jeunes à construire un parcours de recherche d'emploi cohérent et réaliste en adéquation avec le projet professionnel travaillé et validé.

347 jeunes ont bénéficié de cet atelier qui leur permet de définir ou redéfinir un parcours d'insertion après avoir validé leur projet (ateliers collectifs, suivi individuel, stage en entreprises…)

En 2015, l'Atelier d'Orientation a poursuivi le développement de son activité ; il a permis la réalisation de **5418 heures en centre** et **5339 heures en entreprise**.

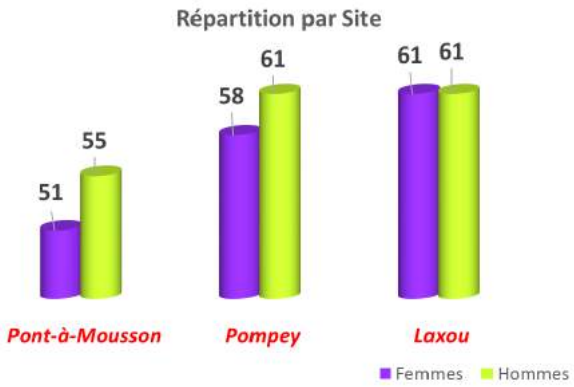

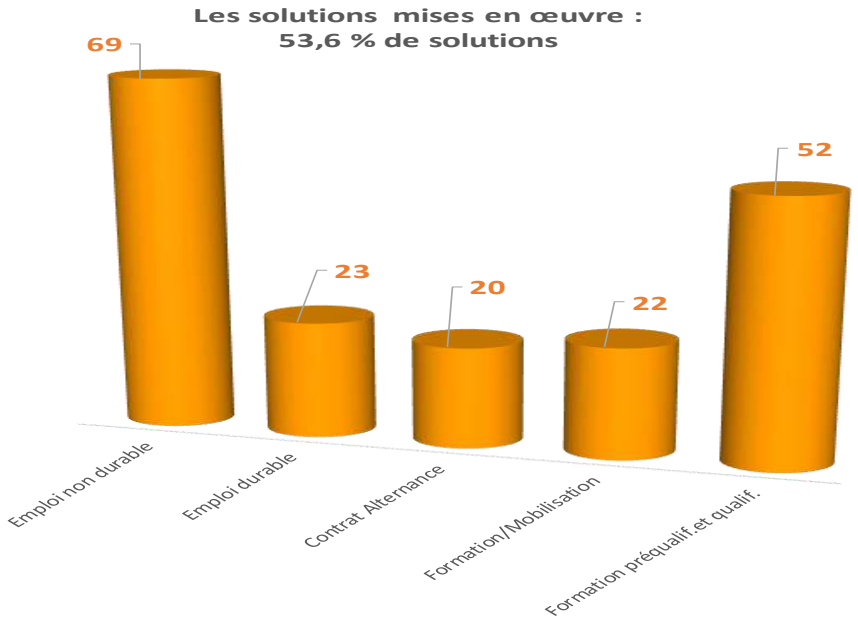

53.6 % des jeunes qui bénéficient de l'atelier DOIT mobilisent au moins une solution Emploi/ Formation.

Même si c'est l'emploi non durable qui est la solution la plus souvent mobilisée, on notera par ailleurs que l'accès à la formation pré-qualifiante et qualifiante intervient en second lieu, ce qui correspond bien à ce que l'on est en droit d'attendre d'un dispositif tel que le DOIT, dont l'objectif prioritaire n'est pas l'accès à l'emploi mais bien à la formation.

On notera également le chiffre non négligeable de 20 contrats en alternance.

Au travers des solutions « formation mobilisation », on retrouve la fonction « mobilisatrice » du DOIT, vue, comprise et utilisée par l'ensemble de la Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou comme la « tête

Les services

Les jeunes sont accueillis par un conseiller du territoire. Ils peuvent être reçus près de chez eux : nous comptons 8 permanences décentralisées en 2015 : Dieulouard, Pagny-sur-Moselle, Thiaucourt, Champigneulles, Nomeny, Blénod les Pàm, Champ le Bœuf et Pont-à-Mousson avec l'Espace Multi services.
Sur le site de Laxou, les jeunes bénéficient d'un premier rendez-vous collectif qui permet au conseiller de présenter la structure et ses services. Des rendez-vous sont alors posés dans les deux jours à venir.
L'accompagnement d'un conseiller peut se traduire par l'ensemble des propositions faites pour construire un parcours, ainsi que par l'entrée dans certains dispositifs permettant d'accentuer certaines prédominances dans l'accompagnement.

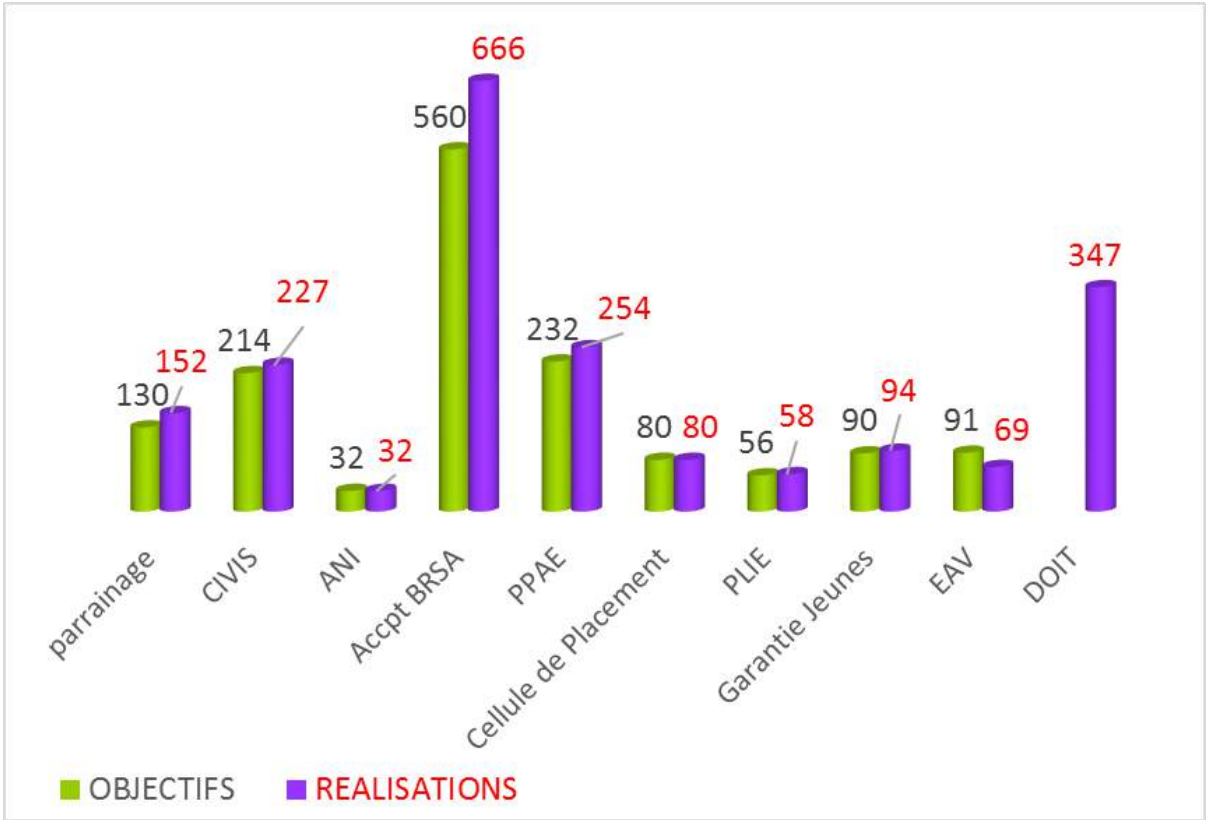

1996 jeunes sont entrés en accompagnement spécifique ou sur un dispositif en 2015.

Parrainage : 152 réalisations : les répartitions des financeurs suit comme telles : 31 ACSE / 28 CRL/ 93 DIRECCTE
CIVIS : 227 dont 72 renforcés - La Mission Locale a souhaité atteindre au moins les objectifs de l'année 2014, l'année 2015 n'étant pas soumise à des objectifs précis en matière de CIVIS. En 2014, 214 contrats ont été signés.
DOIT : l'année 2015 compte 347 entrées nominatives. Mais la convention 2015 porte sur la période du 1er mars au 31 décembre 2015.
Sur cette convention, nous comptons 347 entrées, ayant accompli 5418 heures centre (objectif 5420 h) et 5339 heures entreprise (objectif 5420 h).

Zoom sur les Emplois d'Avenir en 2015

Sur les **69 contrats signés** au 31/12/2015, la répartition est la suivante :

- Femme/Homme :
  36 jeunes femmes
  pour **33 jeunes hommes**
- Nombre de jeunes résidant en ZRR ou QPV :
  12 jeunes issus des ZRR et 12 en QPV

Non marchand	*47*
Marchand	*22*

REPARTITION PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITE

NIVEAUX	*NOMBRES*
II et III	*7*
IV validé	*12*
IV non validé	*8*
V	*36*
Vbis	*2*
VI	*4*

REPARTITION PAR NIVEAU DE QUALIFICATION DES JEUNES AYANT SIGNE UN EMPLOI D'AVENIR

Dans le cadre de cette mission, une équipe dédiée a été mise en place pour prendre en charge toutes les facettes de ce dispositif : la relation entreprise, la sélection des jeunes, l'intermédiation et la contractualisation des conventions liées à ces contrats, l'accompagnement dans l'emploi et la mise en œuvre du parcours de qualification de chaque jeune.

La commission partenariale se réunit régulièrement et est co-animée par la Mission Locale, Cap Emploi, l'UT Direccte et le Conseil Régional de Lorraine (délégation territoriale). Les COTEA n'ont pu se maintenir à la régularité des débuts, néanmoins, des contacts suffisants et réguliers par mail ont permis d'apporter une réflexion sur certains dossiers. Des COTEA beaucoup plus institutionnelles ont lieu pour préparer les plan d'actions et les projets de formation. Des échanges d'informations sont relayés quant aux nouvelles mesures pour l'embauche, les projets de territoire en termes de GPEC et bien sûre la mise en œuvre d'ateliers préparatoires à la sortie.

Mise en place d'ateliers spécifiques EAV : recherche de postes, prospection, ciblage.
Visites entreprises du ficher Mission Locale dans le but de promouvoir le dispositif EAV.
Utilisation de la Cellule de Placement pour la promotion de la mesure.

De plus, la Mission Locale apporte ses compétences et son expertise du public jeune en réponse aux besoins en recrutement des entreprises, tout en répondant à la demande d'emploi des jeunes. Une équipe de placement à l'emploi des jeunes et de recherche d'offres ciblées a été mise en place à la Mission Locale et des « **conseillers entreprises** » viennent en appui des conseillers en insertion pour leur apporter leurs connaissances des secteurs d'activité, des contrats de travail et des entreprises.

Cette équipe mobilise son réseau d'entreprises partenaires et réalise la promotion des contrats **en alternance**.

Grâce au dispositif Emploi d'Avenir, la Mission Locale a pu tisser des liens durables avec les chefs d'entreprises voire même en connaître de nouveaux.

Un réseau fidèle d'entreprises travaille beaucoup plus simplement avec la Mission Locale.

La mesure apporte au public jeune : expérience, professionnalisation du métier et permet à beaucoup de consolider les repères pour un démarrage dans la vie active.

emplois d'avenir

Zoom sur la Garantie Jeunes

♦ **Constats :** les jeunes sont plus concernés que les autres demandeurs d'emploi par des difficultés d'ordre financier et matériel, surtout dans une phase de recherche d'emploi impliquant souvent des frais (transport, restauration..). Même si les pouvoirs publics ont créé des aides à la recherche ou à la reprise d'emploi, celles-ci sont systématiquement conditionnées par des critères d'éligibilité et sont souvent insuffisantes en regard des demandes exprimées.

♦ **Contexte :** le nouveau dispositif « ***Garantie Jeunes*** » est une réponse instituée par la plan pluriannuel contre la pauvreté et l'inclusion sociale de 2013 et est inscrit dans l'engagement de l'Union Européenne au travers du programme « ***Garantie Européenne pour la Jeunesse*** ».

♦ **Public cible :** jeunes de 18 à 25 ans appelés « ***NEET—Not in Education, Employment or Training*** » au sens européen, c'est-à-dire qui sont sortis du système éducatif, qui ne sont ni en emploi ni en formation et qui sont exposés à un risque d'exclusion du marché du travail du fait de leur situation de grande précarité, quel que soit leur niveau de formation.

♦ **Objectifs :** la Garantie Jeunes a pour finalité d'améliorer la situation sociale et professionnelle des jeunes en les menant vers plus d'autonomie.

♦ **Processus :** elle se compose à la fois d'une garantie à une première expérience professionnelle (accompagnement alternant période de formation et période de travail) et d'une allocation de soutien. Le Conseiller technique prend en charge les bénéficiaires de manière collective et individuelle.

♦ **Support et durée :** le bénéfice de cette aide s'appuie sur un contrat d'engagement réciproque d'un an renouvelable, signé entre chaque jeune et la Mission Locale.

♦ **Modalités de mise en oeuvre :** la mise en œuvre territoriale de la Garantie Jeunes est confiée au réseau des Missions Locales du fait de leur expertise du public jeune. Depuis le 1er octobre 2013, cette mesure est en cours d'expérimentation sur des territoires pilotes (en Lorraine, les Missions Locales du département des Vosges sont expérimentatrices depuis 2013).

La grande conférence sociale de juillet 2014 a prévu, dans ses orientations, l'extension de la Garantie Jeunes à un plus grand nombre de départements avec l'objectif d'atteindre 50 000 jeunes bénéficiaires en 2015 et 100 000 jeunes en 2017.

Garantie Jeunes

Pour 2015, le Préfet de Meurthe-et-Moselle a souhaité porter au national la candidature du territoire Meurthe-et-Mosellan.

Notre Mission Locale s'est engagée à proposer ce nouveau service aux jeunes du territoire du Val de Lorraine et de Laxou avec un engagement pris sur une prévision de 90 mesures en 2015 et 130 mesures en 2016.

- Projection d'un film réalisé par les jeunes GJ à l'Assemblée Générale -

Niveau des jeunes entrés en Garantie Jeunes

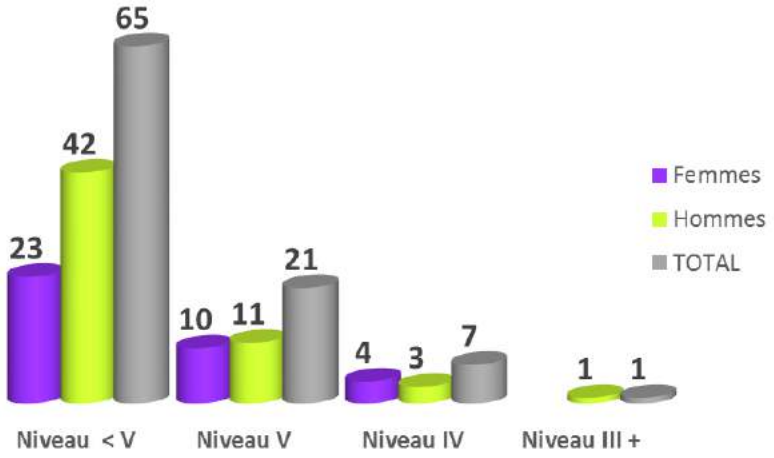

Age des jeunes entrés en Garantie Jeunes

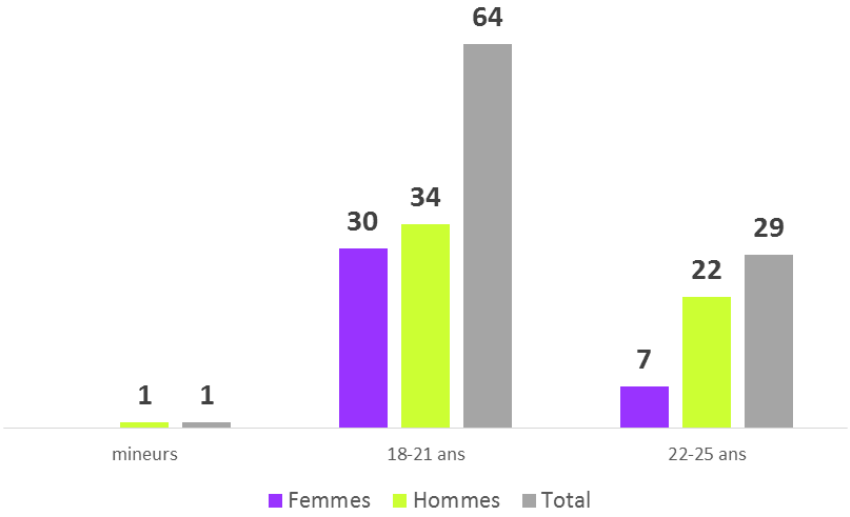

La Cellule de Placement

Cette action a pour objectif l'amplification du placement des jeunes de bas de qualification dans l'emploi en mobilisant des outils de préparation, des méthodes de prospection et des dispositifs de « facilitation ».

L'opération se déroule sur la base d'une identification des jeunes ayant un projet professionnel validé mais nécessitant un appui intensif dans la recherche d'offres d'emploi et dans la mise en relation avec les entreprises. Une fois le jeune identifié, il est inscrit, selon ses besoins, dans un atelier de préparation.
Après la levée des freins éventuels, il est dirigé vers l'atelier de prospection ciblée. En dehors de l'atelier, le jeune peut être coaché individuellement dans sa recherche d'offres ciblées.
Tous les jeunes inscrits dans cette opération doivent avoir plusieurs mises en relation avec les employeurs.

80 jeunes accompagnés :
Avec . 39 jeunes en emploi durable
. 18 jeunes en situation emploi/formation non durable

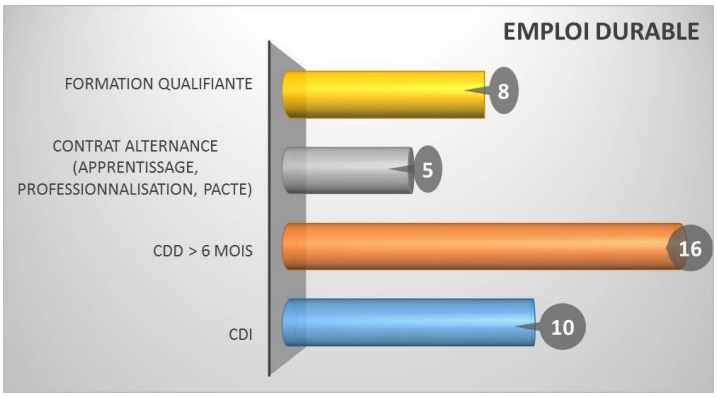

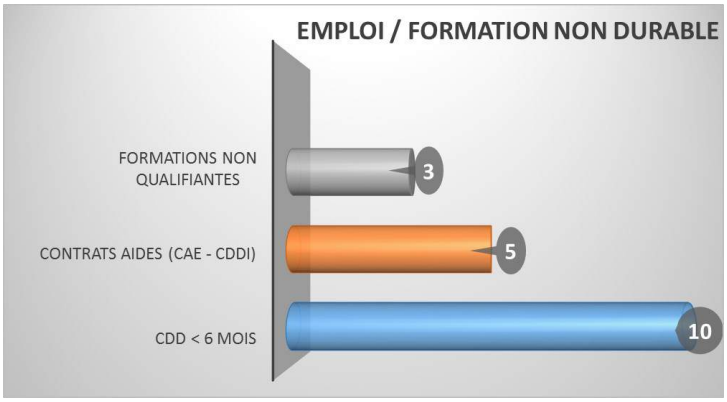

Le PLIE du Val de Lorraine

58 jeunes accompagnés :

►*Accès à un emploi durable : 22 jeunes dont 4 contrats d'apprentissage*

►*Accès à une formation : 4 jeunes*

►*Accès à un emploi non durable : 5 jeunes dont 2 contrats aidés IAE*

►*Rupture / abandon : 3 jeunes*

►*Autres sorties : relais autres dispositifs d'accompagnement : Garantie Jeunes 6 jeunes et Cellule de Placement 1 jeune*

L'accompagnement R.S.A.— Conseil Départemental

Accompagnement de 91 jeunes bénéficiaires du RSA vers l'insertion durable :

66 femmes
25 hommes

- Orientation des publics par les travailleurs sociaux du Conseil Départemental,
- Bilan, diagnostic et déclinaison d'étapes de suivi,
- Accompagnement des publics vers l'emploi.

D'une manière générale, ce qui caractérise le public accompagné par la Mission Locale dans le cadre des mandatements RSA est le cumul de difficultés d'insertion sociale et professionnelle.
Le public est essentiellement constitué de femmes assurant seules la charge d'un enfant né ou à naître.
Cependant, on observe une augmentation significative de la proportion d'hommes accompagnés par la Mission Locale entre 2014 (12 hommes) et 2015 (25 hommes).

Le Parrainage

L'action menée dans ce cadre vise à permettre aux jeunes repérés par les conseillers :

■ de trouver une solution en termes d'emploi (parrainage d'accès direct à l'emploi),

■ d'éviter des ruptures de contrat, pour les jeunes en emploi (parrainage dans l'emploi).

Le parrainage est un outil complémentaire d'accompagnement des jeunes vers l'emploi.
Il favorise notamment :

■ la création d'un lien social, le renforcement intergénérationnel,

■ le rapprochement des jeunes et de la société civile,

■ l'enrichissement mutuel jeune/conseiller/parrain,

■ la lutte contre l'exclusion et les discriminations,

■ le changement de représentations négatives en agissant sur les mentalités.

En 2015, la Mission Locale a parrainé 152 jeunes sous les 3 conventions :

- ACSE : 31 jeunes
- CRL : 28 jeunes
- Etat : 93 jeunes

Les hommes sont légèrement majoritaires, la tranche d'âge des 18-21 ans est la plus importante et le niveau prédominant est le niveau IV, avec et sans diplôme.

13 parrains composent le réseau de la Mission Locale et nous conventionnons avec EGEE, réseau national de Parrainage.

Ils sont issus de secteurs professionnels diversifiés interviennent auprès du public de la Mission Locale et mettent leur réseau en action au bénéfice de la jeunesse du territoire.
Très actifs, ils accompagnent dans l'emploi, préparent aux entretiens d'embauche, se rendent en entreprise, effectuent du soutien scolaire, préparent aux concours…

Le Parrainage a fait ses preuves au sein de la Mission Locale depuis plusieurs années ; il reste un outil complémentaire indispensable d'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

Les aides individuelles

La Mission Locale aide directement les jeunes dans le cadre de leurs besoins financiers ponctuels (transport, subsistance, hébergement…) Elle gère et distribue, pour le compte de l'Etat et du Conseil Départemental, des enveloppes d'aides individuelles :

- **Aides Directes FIPJ (Etat) :**
  66 jeunes ont bénéficié d'aides pour un montant global de **6 900 €.**

- **FAJ : .Fonds d'Aide aux Jeunes –FAJ- (Conseil Départemental 54)** : il a joué un rôle important dans le renforcement d'une offre d'insertion adaptée au public éloigné de l'emploi.
  210 jeunes ont bénéficié d'aides pour un montant de **17 985.25 euros.**
  (mobilité, emploi/formation)

Décrochage scolaire

En partenariat avec l'Education Nationale :
La Mission Locale est membre de la plate-forme départementale de suivi et de lutte contre le décrochage. A ce titre, elle est partenaire du Centre d'Information et d'Orientation pour repérer les jeunes « décrochés » sans accompagnement, les prendre en charge ou les réorienter si besoin.

Thématiques

Pour répondre aux besoins repérés dans le parcours des jeunes, la Mission Locale mène des réflexions sur des thématiques transversales permettant d'améliorer la qualité des parcours :

MOBILITE : la mobilité étant une forte préoccupation pour le public jeune, des actions territoriales sont mises en place chaque année permettant des jeunes en difficulté financière d'obtenir le permis B (recherche de financement, Prêt-à-Bosser avec SESAME—Mairie de Pont-à-Mousson, bons SNCF…)

Dispositif « Jeunes Prêts à Bosser »
5 jeunes dont 2 Garantie Jeunes

SANTE : la Mission Locale met en place des actions visant à améliorer l'information sanitaire des jeunes par des actions de prévention. Ces actions sont financées par l'ARS –Agence Régionale de Santé et le Conseil Régional de Lorraine.

- FORUM « Ta Santé, ta Garantie pour… » tenu le 15 octobre 2015 à Laxou
  Ce forum a permis de transmettre des messages de prévention, d'interroger les jeunes sur leurs pratiques, de faciliter la rencontre entre les jeunes et les professionnels de Santé.

432 jeunes ont participé aux ateliers Santé
52 informations collectives Prévention

TOI ET TA COUVERTURE SOCIALE
TOI ET TA CONSOMMATION DE PRODUITS
TOI ET TON IMAGE
LES GESTES QUI SAUVENT
TOI ET TA VACCINATION
ANIMATIONS DU RESEAU LIAISON SANTE SOCIALE

ATELIER « APPROCHE : Mieux connaître les entreprises »

Mieux connaître les entreprises et ses métiers, ses exigences, être mis en relation. Visites collectives d'entreprises, rencontres employeurs… Les projets professionnels des jeunes ciblés dans ces modules ont principalement été la logistique (manipulation et déplacement des charges cariste), l'industrie (production, maintenance) et le commerce (grande distribution) et les agences intérimaires.

ATELIER « IMAGE DE SOI - PREPARATION AUX ENTRETIENS »

Soutien d'une socio-esthéticienne pour apprendre à valoriser son image dans les entretiens professionnels et intégrer les codes des savoir-être en entreprise.

Convention de Partenariat renforcé avec Pôle Emploi

Cette convention vise à optimiser les services rendus aux jeunes notamment au travers d'une complémentarité des offres de service Pôle Emploi– Mission Locale.

Cet accompagnement permet de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes par l'orientation, la formation professionnelle, l'accompagnement dans la recherche emploi et le maintien dans l'emploi.

254 jeunes ont été suivis en 2015 pour un objectif national de 244 :

- ***133*** accompagnements pour Pôle Emploi PAM
- ***121*** accompagnements pour Pôle Emploi Gentilly

Une action partenariale Pôle Emploi—Mission Locale a permis au public jeune et adulte de se rendre ensemble au sein de l'entreprise Stef, d'y découvrir les métiers de la logistique et d'échanger avec les responsables.

ANI—Accord National Interprofessionnel soutenu par l'Etat

Le programme ANI est un accompagnement renforcé qui prévoit 3 phases :

- Diagnostic
- Accompagnement renforcé
- Accompagnement dans l'emploi

92 jeunes ont été accompagnés dans l'ANI en 2015.

Ce public est récemment sorti du dispositif scolaire, sans diplôme.
Une collaboration rapprochée avec le Centre d'Information et d'Orientation a permis de repérer les « jeunes décrocheurs » pour leur proposer un accompagnement soutenu.

ACTIONS d'ACCOMPAGNEMENT et de RAPPROCHEMENT avec les ENTREPRISES en 2015

Financement	Nom de l'opération	Principe	Points forts	PERSPECTIVES 2016
RELATION ENTREPRISE				
FSE	CELLULE DE PLACEMENT 80 jeunes accompagnés	Accompagnement soutenu du jeune Prospection entreprise Rapprochement offres/ demande	Efficacité de l'accompagnement spécifique De la mise en relation directe sur offres et du rôle facilitateur du conseiller Cellule Impulse la collaboration avec les entreprises	Renouvellement 2016. Actions phare journées dédiées à l'alternance et l'emploi !: recrutements collectifs avec les entreprises Et alternance avec l'AFPA sur les métiers du campus de Nancy
DIRECCTE	Promotion des contrats aidés Objectifs EAV :91 69 EAV signés 22 Secteur marchand 47 secteur non marchand	Rapprochement offres/ demandes Prospection et promotion des contrats aidés Mise en place des parcours de formation au sein des EAV	Plus- value réelle des EAV sur l'insertion des jeunes Plan de communication a montré ses effets - importance du volet formation obligatoire Secteurs les plus porteurs : animation et SAP Le secteur marchand vient plus spontanément vers la ML Impulse la collaboration avec les entreprises	Plan de communication à renouveler vers le secteur marchand
PLIE VDL	Sécurisation des parcours vers l'emploi 58 jeunes accompagnés	Travailler sur la mobilisation de jeunes en difficultés d'insertion professionnelle : Mobiliser les compétences sociales et compétences professionnelles	Intérêt de la mobilisation par le collectif Efficacité du travail sur les compétences sociales et professionnelles Impulse la collaboration avec les entreprises Rôle important des agences intérimaires	Renouvellement 2016 Accompagnement unique du participant PLIE Le fil rouge des compétences professionnelles est mis davantage en avant cette année Mise en place de 2 à 3 Semaines Intenses Métiers dont la 1ère concerne les SAP et une seconde les nouveaux métiers du BTP en lien avec la transition énergétique

FIPJ	ATELIERS COLLECTIFS Connaissance de l'Entreprise » 140 jeunes ont suivi un atelier collectif en lien avec une entreprise	Rencontre employeur, visite entreprise, recrutement collectif	Plus-value réelle de l'impact des rencontres employeurs et des visites entreprise	Elargir notre champ d'investigation Se munir d'un fichier Capitaliser les métiers sur le territoire et les besoins Mieux préparer notre public
ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE				
Conseil départe-mental	Accompagnement des BRSA Objectif 560 mois d'accompagnement 666 Mois d'accompagnement effectués	Accompagner de manière soutenue les bénéficiaires du RSA pour lever les freins à l'emploi et permettre une insertion professionnelle	Partenariat fort et dynamique : Conseil Départemental, associations… pour la mise en place de projets Dispositifs accessibles aux BRSA de par leur gratuité	Idée d'actions de formation de remobilisation à temps partiel Davantage travailler sur les modes de garde par des interventions concrètes Comment mobiliser collectivement ?
DIRECCTE	ANI Accord National Interprofessionnel Objectif 32 32 jeunes ont été accompagnés	Accompagnement de jeunes non qualifiés vers l'emploi, l'alternance ou la qualification	Ciblage jeunes décrocheurs, L'accompagnement soutenu des jeunes non qualifiés favorise l'accès aux qualifications ou contrats en alternance	Non reconduction du dispositif
CRL	ATELIER D'ORIENTATION DOIT 364 parcours sur l'atelier d'ORIENTATION		Point de départ souvent incontournable : Possibilité d'émergence et de validation d'un projet professionnel/ immersion entreprise Le DOIT est un outil souple qui s'adapte aux besoins de chaque jeune Les jeunes ont intégré la notion de crise économique et s'adaptent > les projets ne sont pas déroutants.> PRF adapté Dynamisation du parcours à suivre Permettre aux jeunes de prendre connaissance du PRF Permettre aux jeunes une expérience en entreprise Articulations DOIT – PREQUALIFICATIONS Et DOIT-QUALIFICATIONS positives. Le conseiller DOIT est le précurseur de la relation entreprise Atout de l'immersion entreprise véritable outil d'insertion	S'il est important de voir apparaître des projets nouveaux, c'est sans doute à la ML de les impulser.(le public reste dans un contexte de métiers porteurs dits « classiques » Atouts ++ de l'immersion entreprise véritable outil d'insertion et Outil de recrutement pour l'employeur , OUTIL qui rassure l'employeur.

	Ateliers collectifs mobilité	Information complète sur les réseaux de mobilité d'un territoire, exercice pratique, lecture de cartes, gestion de sites de transport…	Impact réel et vérifié sur les informations apportées	Intégrer l'atelier à des groupes existants (ce qui se passe sur la GJ > effets positifs)
FSE/ DIRECCTE	Garantie Jeunes Objectif 2015 : 90 +5 jeunes 94 entrées en garantie jeune	Accompagnement collectif et individuel sur 12 mois Lever les freins sociaux à l'emploi, travailler l'accès à l'autonomie Mettre en situation professionnelle	Redynamisation du parcours Redynamisation du jeune Par l'accompagnement intensif Richesse des activités collectives	Rendre davantage autonome le jeune dans ses démarches de professionnalisation
DIRECCTE/ CRL/ DRJSCS	Parrainage Objectif 130 152 jeunes ont été accompagnés par un parrain.	Permettre la relation d'accompagnement entre un parrain bénévole et un jeune en demande d'insertion	30% des jeunes parrainés sont en emploi - forte mobilisation du réseau des 13 parrains dans notre activité Travaille essentiellement la remise à niveau scolaire, la préparation à entretien d'embauche	Promouvoir le parrainage par des actions de communication, notamment sur les bassins de POMPEY et PAM Aller vers une représentativité plus large des métiers portés par les parrains par leur parcours professionnel et personnel Intéresser des candidats <u>salariés actifs</u> par le parrainage
DIRECCTE/ POLE EMPLOI	CO-TRAITANCE ACCORD CADRE POLE EMPLOI / ML Objectif co-traitance : entre 232 et 244 254 jeunes ont été accompagnés dans la co-traitance		Repérage du public cible BNQ - collaboration des 2 structures autour de comités techniques co-traitance Projet commun 2015 de visite entreprise STEF	Echange entre les 2 structures sur le diagnostic de départ et l'objectif à atteindre au moment de l'orientation en co-traitance.

SANTE				
CRL / ARS	ACTIONS SANTE 24 ateliers santé ont été menés sur la structure en 2015. 127 jeunes ont participé à ces ateliers		Actions de prévention en collectif Journée Forum Santé à Laxou Participation des jeunes de la Garantie jeunes à l'animation de la journée	Impliquer les groupes déjà existants dans la co-construction de l'animation d'une journée SANTE Utiliser les rencontres entreprises pour faire passer les messages de prévention Santé avant et pendant l'emploi
MINISTERE DE LA DEFENSE	SMV Service Militaire Volontaire	6 jeunes sont entrés et toujours en cours		

Orientations 2016

Plan 500 000 : un triple enjeu

1. Faire de la formation un véritable investissement pour la compétitivité de nos entreprises
2. Répondre à une demande sociale forte en faveur de véritables formations utiles sur le marché du travail
3. Offrir un parcours de qualification aux demandeurs d'emploi

La qualité doit être pensée dans une démarche qui donne la lisibilité à l'offre de formation pour les demandeurs d'emploi, articule projet professionnel, prescription de formation et positionnement pédagogique.
Les partenaires territoriaux mobilisés sur les *CCTEFP* (Comité de Coordination Territoriaux Emploi Formation Professionnelle) ont procédé à un recensement des besoins de formation existants sur le territoire.

La Réforme Territoriale de la CPO

L'année 2016 constitue une année charnière en matière d'insertion professionnelle des jeunes avec en particulier la mise en œuvre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) pour la période 2015-2018.
Ce basculement sera d'autant plus marqué dans un contexte de réforme territoriale impliquant de redéfinir les pratiques et où vont de recomposer l'ensemble des partenariats.
Pour la DIRECCTE, la réforme territoriale est déjà effective : au niveau régional, l'ensemble des interventions sont désormais réalisées à l'aune de la nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.
Sur le fond, l'objectif est de créer les conditions pour permettre une équité de traitement des jeunes et des structures de la nouvelle région.
La poursuite de cet objectif prendra en compte les anciennes spécificités régionales structurantes pour ne pas créer de déséquilibres pendant cette phase de transition. C'est la raison pour laquelle la démarche sera conduite en deux temps :

- Une harmonisation dès 2016 sur les questions pour lesquelles la convergence est simple à établir ;
- Le cas échéant, un engagement des travaux nécessaires en 2016 pour aboutir à une convergence en 2017.

Les principes directeurs de cette nouvelle CPO consistent à :

- Sortir d'une logique de dispositif pour parvenir à une logique de cadre unique de parcours d'accompagnement contractualisé pour tous les jeunes en demande d'insertion
- Intégrer les outils de la politique de l'emploi dans ce parcours, qu'il s'agisse des dispositifs existants, des modalités d'accompagnement ou d'actions ponctuelles
- Partir des besoins du territoire exprimés par les jeunes et les employeurs de la zone géographique couverte par la Mission Locale pour construire et ajuster les réponses à leur apporter
- Se doter d'outils de pilotage pour suivre l'offre d'accompagnement global des Missions Locales et pas seulement les dispositifs, en les structurant autour de différentes séquences du parcours vers et dans l'emploi et poursuivre le travail de contextualisation de l'activité et des résultats des Missions Locales.

L'enjeu est majeur : il s'agit de repenser la contractualisation avec les Missions Locales en prenant en compte l'offre d'accompagnement dans sa globalité et en s'appuyant sur un partenariat consolidé autour d'un projet de territoire.
Au niveau régional, l'association **AMILOR** (Association des Missions Locales de Lorraine) a en effet vocation à jouer un rôle essentiel de facilitateur de relais afin d'accompagner la transition dans la nouvelle Région.

Formation du Personnel de la Mission Locale au Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)

Les objectifs généraux sont :

- approfondir les connaissances sur le CEP : aspects réglementaires et législatifs, acteurs concernés, objectifs et mise en œuvre
- Mieux appréhender les modalités d'ingénierie administratives et financières dans le cadre du CEP
- S'approprier la démarche de CEP pour pouvoir la mettre en pratique

La Politique de la Ville

La Mission Locale met en place dans le cadre de la Politique de la Ville des actions d'accueil et de mobilisation emploi/ formation du public résidant dans les quartiers sensibles de Champigneulles (Les Mouettes) et de Frouard (Penotte), Pont-à-Mousson (Espace Multi Services à Procheville).
Au cœur des quartiers s'installent des permanences d'accueil de la Mission Locale, des rencontres employeurs et une action spécifique destinées à initier au code de la route par des ateliers collectifs

Notes

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
vendredi à 16h00

Maison de la Formation
8 rue de la Poterne
54700 **Pont-à-Mousson**
Tél : 03.83.81.47.32.

Bâtiment Delta Services
Rue des 4 Eléments
54340 **Pompey**
Tél : 03.83.24.30.72

Bâtiment le Normandie
Avenue de l'Europe
54520 **Laxou**
Tél : 03.57.05.10.45.